

HONORAIRES AGENCE

LOCATION ANNUELLE

Honoraires de Location (Loi Alur) Prix TTC dont TVA 20 %

A la charge du Locataire et du Propriétaire

- Honoraires visite, constitution dossier du locataire, rédaction du bail : 10 €/m² de la surface habitable
- Honoraires Etat des Lieux d'entrée et de sortie : 3 €/m²

A la charge exclusive du Propriétaire

- Honoraires d'entremise et de Négociation – Frais Publicitaires : Forfait de 180 € TTC

Exclus de la loi ALUR: Honoraires Rédaction de bail Box Parking : 1 Mois de Loyer Hors charges TTC à la charge du locataire

Honoraires de Gestion : 7,11 % HT sur Encaissement (RG Mensuel) soit 8,53 % TTC

- établissement d'un avenant au contrat de location : 50,00 € HT soit 60,00 € TTC à la charge du demandeur

Assurance Garantie Loyers Impayés : 2,50 % HT soit 3 % TTC sur le quittancement

LOCATION SAISONNIERE

Honoraires de Gestion (A la charge du Propriétaire) : 8,33 % HT soit 10,00 % TTC

Honoraires de Location (A la charge du Locataire) : 12,50 % HT soit 15,00 % TTC

(Assurance , forfait ménage, frais de dossier, frais d'ouverture , forfait conso hiver , en sus)

TRANSACTION

Honoraires à la charge du Vendeur

Inférieur à 125 000 € forfait de	: 8000,00 € TTC
De 125001 à 400 000 €	: 6 % TTC
De 400001 à 900 000 €	: 5 % TTC
Au delà de 900 000 €	: 4 % TTC

GARAGE / PARKING : Honoraires Forfaitaire de : 2 500,00 € TTC

TERRAIN : 8 % TTC du prix de Vente

Honoraires pour l'Estimation d'un bien immobilier : 150,00 € TTC

(TVA au taux légal en vigueur de 20 %)